

Commune de Châtelneuf



MOT DU MAIRE

Une Année très compliquée !

Ce virus découvert fin 2019 a mis notre pays dans une situation difficile pour toute l'année 2020. Face à cette pandémie, nous avons découvert que notre système hospitalier est fragile. Pourtant, grâce au courage de nos soignants, l'hôpital a réussi à sauver des vies. Je remercie du fond du cœur toutes ces personnes qui ont fait preuve de courage et de ténacité face à ce virus qui a malheureusement fait trop de morts (en particulier nos aînés). J'adresse tout particulièrement mes pensées compatissantes à nos familles endeuillées par ce drame.

Suite à cette crise sanitaire : l'Etat, la Région Rhône Alpes Auvergne, Le Département, Loire-Forez Agglo, les Municipalités, ont mis en œuvre des aides essentielles au maintien de nos entreprises. A notre échelle intercommunale, à titre d'exemple, plus de 1 Million d'euros ont été mis sur la table par Loire Forez Agglo pour aider nos entreprises. C'est donc nos 87 communes qui ont voté cette aide exceptionnelle que l'on nomme le «Plan de Relance». Vous avez fait le choix de changer vos habitudes, d'acheter local, de moins consommer sur Internet. Continuez à faire en sorte de créer une économie plus circulaire, plus vertueuse. Cette crise va laisser des traces certes, mais elle va faire naître de nouvelles manières de penser et de vivre.

Je souhaitais aussi vous dire un mot sur les élections municipales:

Vous avez été nombreuses et nombreux à vous déplacer lors du premier tour en Mars 2020 et je vous en remercie. Cela montre combien vous êtes attachés(ées) à ce scrutin municipal. Le deuxième tour a été repoussé et a pu se faire fin juin 2020 ! Je tiens tout d'abord, à remercier l'ensemble des Elus du mandat précédent avec qui j'ai pu, là aussi, terminer un mandat. Merci pour leur dévouement, leur implication, leur sens du service. Un mandat d'élus c'est beaucoup de travail, de temps à donner. Encore une fois Merci à Eux !

Maintenant, c'est une nouvelle équipe Municipale qui aura à charge de relever de nouveaux défis et d'être dans la continuité de nos engagements d'élus. Merci à cette nouvelle équipe de me faire confiance et de m'avoir renouvelé ce mandat de Maire. Je compte sur leur motivation, leurs idées, leurs envies pour que cette nouvelle mandature soit aussi porteuse de projets que la précédente ! La plupart d'entre eux, prévus en 2020, ont été arrêtés de manière brutale. Je vous annonce que nous ferons notre possible pour les relancer.

Nous continuerons de réfléchir à des projets visant à dynamiser notre centre bourg. Vous avez répondu à plus de 55% au questionnaire pour créer un commerce de proximité, l'étude est en cours!

Nous allons démarrer un chantier important visant à améliorer l'accessibilité de tous à l'école, celui-ci va mettre une fois de plus, ce bâtiment si important à notre village, en valeur.

Nous réfléchirons comment assurer la sécurité de nos petits aux abords de l'école (traversée, cheminement).

Nous continuerons à développer le projet sur la réhabilitation de nos logements à la Cure. Nous maintiendrons nos entretiens de voirie. Nous renforcerons notre travail de coopération avec notre Pôle Technique Intercommunal.

Nous travaillerons également sur le projet de rénovation et de mise en valeur de la Madone du village, éventuellement la mise en place d'une table d'orientation.

Les Conseillères et Conseillers Municipaux, mes Adjoints ainsi que Moi-même seront à votre écoute, (n'hésitez pas à nous faire part de vos idées !). Comme vous le savez, il faut plus d'un mandat pour réussir toutes ces avancées. Je tiens donc à remercier tous nos partenaires institutionnels qui nous aideront et soutiendront dans la réalisation de nos projets : Loire Forez Agglo, L'État, La Région, Le Département.

Suite à la pandémie, la Région Rhône-Alpes-Auvergne a financé à hauteur de 50%, des masques pour la population de notre village et pour les enfants de l'école. L'Education Nationale, et en particulier Mme la Directrice, ont contribué à la mise en place et la bonne réalisation du protocole sanitaire au sein de l'établissement. Le personnel de l'école a dû veiller au bon respect de ce protocole dans notre école avec toutes les contraintes que cela a pu occasionner (distanciation, organisation, protection des enfants, etc...), tout cela avec 50 élèves ! Là encore, l'équipe pédagogique ainsi que le personnel communal ont géré la situation aussi bien que possible.

Il est temps pour moi de remercier encore, toutes les personnes qui contribuent à notre bien vivre dans notre village, ces personnes qui veillent à nos préoccupations du quotidien :

Mesdames les Employées Communales pour leur investissement au quotidien auprès des enfants.

Mesdames les Institutrices qui assurent l'instruction de nos petits et grands.

Madame la Cantinière qui depuis de nombreuses années cuisine de bons petits plats pour nos écoliers et pour nos aînés !

Messieurs les Agents Techniques et de Maîtrise du Pôle Technique Intercommunal de Bard, Essertines-en-Châtelneuf et Châtelneuf qui effectuent leur mission d'entretien de nos voiries, bâtiments, lagunes et chemins.

Madame la Secrétaire de Mairie pour son professionnalisme, qui a su s'adapter très vite à la gestion de la vie communale.

A tous les bénévoles des associations du village, leurs bureaux, leurs Présidents et Présidentes qui œuvrent pour le bien vivre ensemble, même si cette année a fait que nos manifestations n'ont pas eu lieu !

Après ces mois de confinement, éprouvants physiquement et moralement, nous allons commencer une nouvelle année encore difficile qui va demander de notre part une grande vigilance sur le plan sanitaire. Notre économie n'a pas fini de ralentir... Gardons espoir pour un printemps meilleur ! Merci à **VOUS** !

**Au nom du Conseil Municipal, je vous présente nos meilleurs Vœux pour l'Année 2021
Que cette année puisse vous apporter Santé et Bonheur auprès de vos familles.**



Marc PELARDY

Présentation de Vos El



Marc PELARDY

Fonctions : Maire / Conseiller Communautaire

Emploi : Retraité

Délégations Communales :

Le Maire est présent à toutes les commissions qu'il a déléguées à ses élus(es).

Délégations Intercommunales :

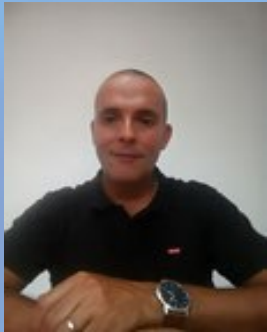
Loire Forez Agglomération :

Aménagement : Planification Urbanisme

Moyens Généraux et Coopérations : Ressources Humaines, Finances, Politiques contractuelles, Coopérations et Mutualisations.

Voirie : Voirie et éclairage public

Autre : Pôle Technique Intercommunal de Bard, Essertines en Châtelneuf et Châtelneuf



Kamel YAHIAOUI

Fonctions : 1er Adjoint / Suppléant du Conseiller Communautaire

Emploi : Agent de Maîtrise Territoriale

Délégations Communales :

Voirie, éclairage public, urbanisme, assainissement,

Communication et Vie Associative

Commission Ecole

Personnel Communal

Commission d'Appels d'Offres (CAO) Suppléant,

Délégations Intercommunales :

Loire Forez Agglomération :

Moyens Généraux et Coopérations : Ressources Humaines, Finances, Politiques contractuelles, Coopérations et Mutualisations. Transmission Numérique : Cohésion Sociale, Equipements Sportifs.

SIEL-TE : Syndicat Intercommunal de l'Energie de la Loire - Territoire Energie : Délégué Titulaire



Elisabeth MARINO

Fonctions : 2ème Adjointe

Emploi : Retraîtée

Délégations Communales :

Finances Communales,

Commission Ecole

Délégations Intercommunales :

Loire Forez Agglomération :

Développement : Economie, Commerce, Artisanat, Emploi, Formation



Lionel CHARLES

Fonctions : Conseiller Municipal

Emploi :

Délégations Communales :

Patrimoine, Bâtiments, Cimetière,

Finances Communales.

Commission d'Appels d'Offres (CAO) Suppléant,

Délégations Intercommunales :

Loire Forez Agglomération :

Aménagement bourgs, villes, et habitat,

Cycle de l'eau : Eau Potable



Guillaume CHAZAL

Fonctions : Conseiller Municipal

Emploi :

Délégations Communales :

Voirie, éclairage public, urbanisme, assainissement

Communication et Vie Associative

Commission d'Appels d'Offres (CAO) Titulaire

Délégations Intercommunales :

Loire Forez Agglomération :

Environnement (GEMAPI)

Cycle de l'Eau : Assainissement, Eaux Pluviales

lus et leurs Délégués



Norbert DUCHEZ

Fonctions : Conseiller Municipal

Emploi : Exploitant Agricole

Délégués Communes :

Voirie, éclairage public, urbanisme, assainissement,

Commission d'Appels d'Offres (CAO) Titulaire,

Délégués Intercommunales :

Loire Forez Agglomération :

Environnement : Agriculture, Economie de Montagne, Filières et Circuits Courts,

Voirie : Eclairage Public

SIEL-TE : Syndicat Intercommunal de l'Energie de la Loire - Territoire Energie : Délégué Suppléant

Autre : Pôle Technique Intercommunal de Bard, Essertines en Châtelneuf et Châtelneuf



Stéphanie JOANDEL

Fonctions : Conseillère Municipale

Emploi : Secrétaire de Mairie

Délégués Communes :

Commission Ecole

Finances Communales.

Responsable des achats,

Délégués Intercommunales :

Loire Forez Agglomération :

Services à la population et citoyenneté : Culture



Anthony MURE

Fonctions : Conseiller Municipal

Emploi : Artisan Menuiserie Aluminium

Délégués Communes :

Patrimoine, Bâtiments, Cimetière,

Personnel Communal,

Commission d'Appels d'Offres (CAO) Titulaire,

Délégués Intercommunales :

Loire Forez Agglomération :

Aménagement des Centres Bourgs et Villes, Habitat,

Commission Environnement : Déchets



Henri PASCAL

Fonctions : Conseiller Municipal

Emploi : Commercial Alimentation Agricole

Délégués Communes :

Patrimoine, Bâtiments, Cimetière,

Personnel Communal,

Commission d'Appels d'Offres (CAO) Suppléant,

Délégués Intercommunales :

Loire Forez Agglomération :

Moyens Généraux et Coopérations : Patrimoine Foncier



Marie France ROCHETTE

Fonctions : Conseillère Municipale

Emploi : Retraitée

Délégués Communes :

Communication et Vie Associative

Responsable des achats

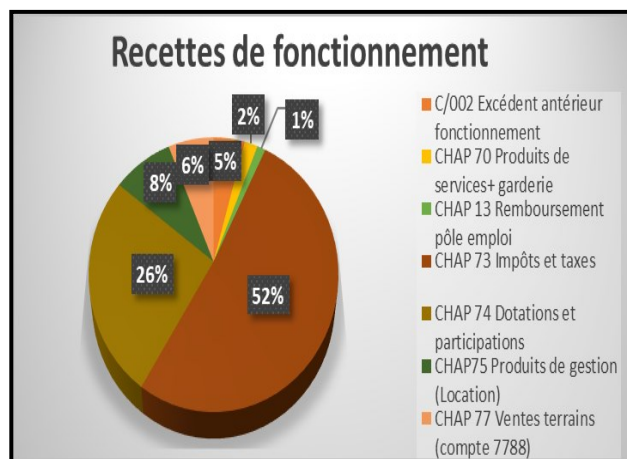
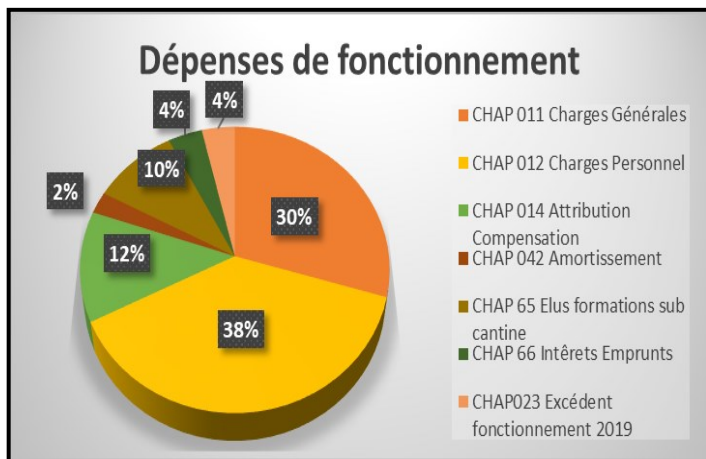
Délégués Intercommunales :

Loire Forez Agglomération :

Aménagement : Mobilités

Développement Tourisme

FONCTIONNEMENT 2020



| DEPENSES FONCTIONNEMENT | |
|------------------------------|---------------|
| Charges Générales | 54427 |
| Charges Personnel | 70210 |
| Attribution Compensation | 23000 |
| Amortissements | 4604 |
| Formation Elus+Sub. cantine | 17800 |
| Intérêts d'Emprunts | 7200 |
| Excédent fonctionnement 2019 | 6961 |
| TOTAL | 184202 |

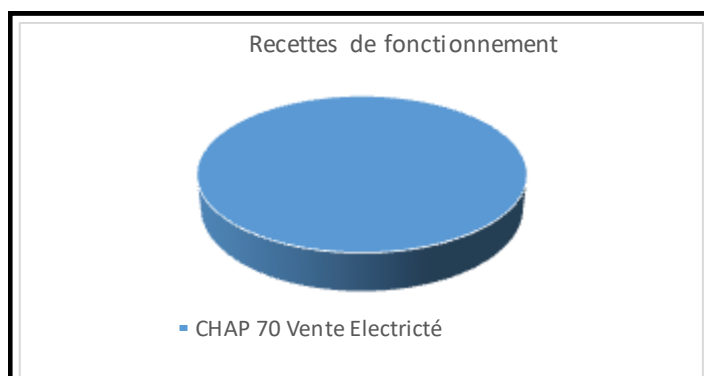
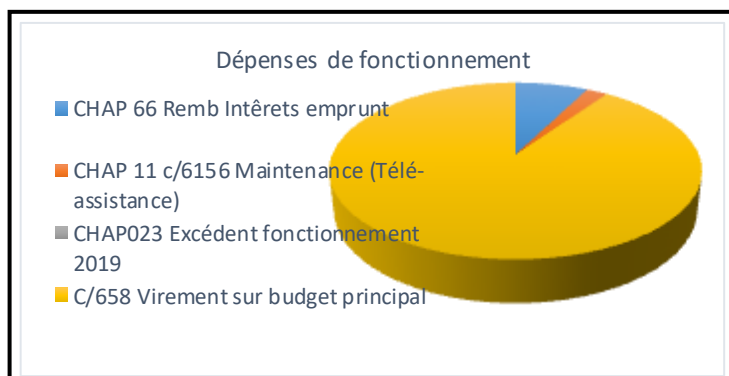
| RECETTES FONCTIONNEMENT | |
|--------------------------------|---------------|
| Excédent fonctionnement | 8164 |
| Produits de services+ garderie | 3424 |
| Remboursement pôle emploi | 2170 |
| Impôts et taxes | 94850 |
| Dotations et participations | 48247 |
| Produits de gestion (Location) | 15507 |
| Ventes terrains (compte 7788) | 11840 |
| TOTAL | 184202 |

Budget Annexe - PANNEAU

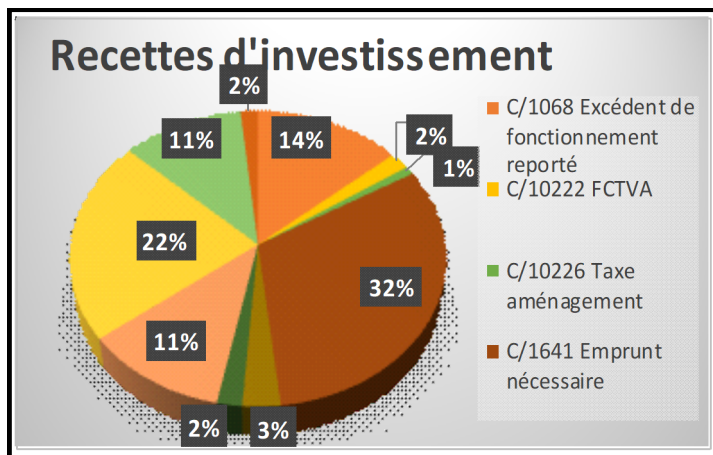
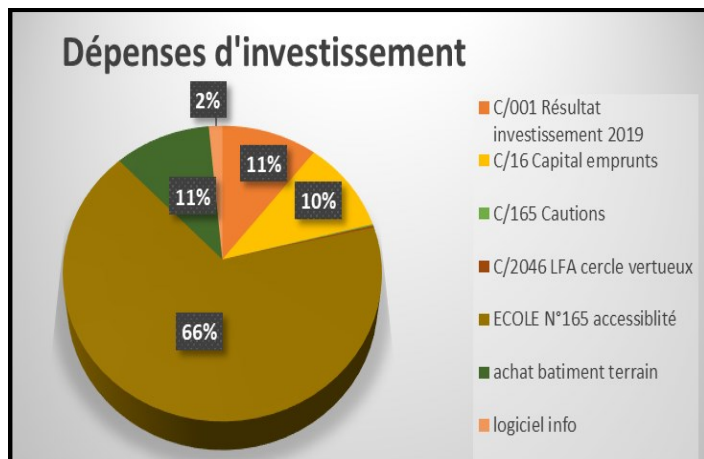
FONCTIONNEMENT 2020

| DEPENSES | |
|-------------------------------|-------------|
| Remb. Intérêts emprunts | 173,41 |
| Maintenance (Télé-assistance) | 50 |
| Excédent fonctionnement 2019 | 0 |
| Virement sur budget principal | 2076,59 |
| TOTAL | 2300 |

| RECETTES | |
|-------------------|-------------|
| Vente Électricité | 2300 |
| TOTAL | 2300 |



INVESTISSEMENT 2020



| DEPENSES INVESTISSEMENT | |
|--|---------------|
| Résultat investissement 2019 | 24796 |
| Capital emprunts | 24265 |
| Cautions | 350 |
| LFA Cercle Vertueux | 543 |
| Travaux Accessibilité Ecole | 154832 |
| Achat bâtiment terrain | 25000 |
| Logiciel gestion Périscolaire et Cantine | 3500 |
| TOTAL | 233286 |

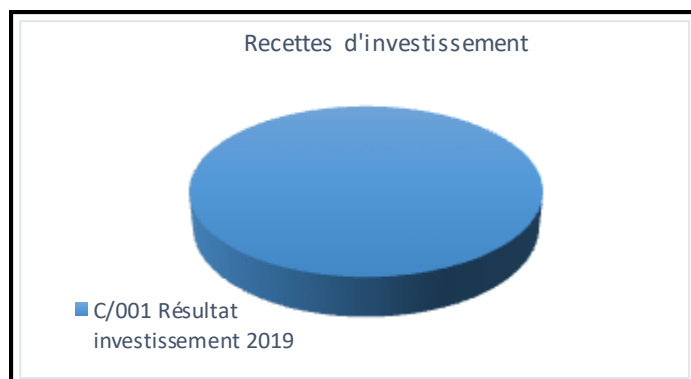
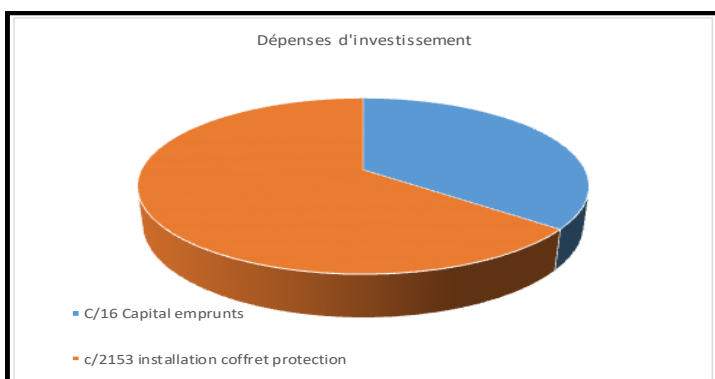
| RECETTES INVESTISSEMENT | |
|--|---------------|
| Excédent de fonctionnement reporté | 32146 |
| FCTVA | 4399 |
| Taxe aménagement | 2055 |
| Emprunt nécessaire | 73921 |
| Excédent fonctionnement 2019 | 6961 |
| Amortissements | 4604 |
| Subvention Région Auvergne, Rhône-Alpes | 26700 |
| Subvention Département | 52000 |
| DETR : Dotation d'Équipement des Territoires | 26700 |
| Remboursement Etrave Pôle Technique | 3800 |
| TOTAL | 233286 |

AUX PHOTOVOLTAÏQUES-

INVESTISSEMENT 2020

| DEPENSES | |
|--|-------------|
| Capital emprunts | 2599,13 |
| Installation coffret de protection onduleurs | 4691,87 |
| TOTAL | 7291 |

| RECETTES | |
|------------------------------|-------------|
| Résultat investissement 2019 | 7291 |
| TOTAL | 7291 |



TRAVAUX 2020

VOIRIE

- Réfection du Chemin de Malécot : Apport d'un tapis d'enrobé pour un montant de 36 312 Euros
- Curage des fosses des chemins du hameau de Fraisse
- Remise en état des accotements du Chemin de la Chapelle et du Chemin de Malécot.
- Aménagement d'un parking à Sollègues.

PREVISIONS POUR 2021

- Réfection de la chaussée Chemin du Mont Semiol
- Création de trottoirs au lotissement de Chambrelin
- Réfection de goudron Place de la Madone (zone artisanale)

Montant estimatif des travaux: 43 000 euros

TRAVAUX SUR BÂTIMENTS

En raison de la crise sanitaire, les travaux d'accessibilité de l'école n'ont pu se réaliser en 2020.

En effet, pour des raisons administratives, tous nos dossiers d'appels d'offres auprès des entreprises, n'ont pu être effectués en temps voulu pour que celles-ci puissent être opérationnelles dès le 1er juillet 2020.

Ceux-ci sont reportés en 2021. Une fois les entreprises sélectionnées, les travaux devraient commencer le 1er juin afin que tout soit terminé pour la rentrée scolaire 2021/2022.



Chemin de Malécot



Parking de Sollègues

PÔLE TECHNIQUE INTERCOMMUNAL

Le pôle technique intercommunal, qui regroupe les communes de BARD, ESSERTINES-EN-CHÂTELNEUF, et CHÂTELNEUF, continue d'assurer les mêmes missions depuis 2017, à savoir :

L'entretien des voiries communales.

L'entretien des stations d'assainissement ainsi que leur suivi qualité, pour le compte de Loire Forez Agglomération.

L'entretien des chemins ruraux, des bâtiments publics et des espaces verts des communes, afin d'améliorer le cadre de vie des habitants.

Du petit matériel (tronçonneuse électrique...) a été acheté cette année, afin d'améliorer les conditions de travail de Régis et Bruno, nos deux agents du pôle.

Dans les années à venir, de plus gros investissements seront à prévoir. En effet, les deux voitures seront à renouveler, ainsi que l'épaveuse, car les coûts d'entretien sont en forte augmentation.

Niveau perspectives, une discussion a démarré à l'automne avec la commune de Léri-gneux, pour envisager, à l'avenir, une collaboration entre cette commune et le Pôle Technique.



URBANISME 2020

Permis de construire déposés en 2020

- Commune de Châtelneuf : Travaux d'accessibilité et réhabilitation du vestiaire de l'école
- M. MARCOUX Rémy : Construction d'un garage
- M DUCHEZ Pierrick– Mme VERNET Lisa : construction d'une maison d'habitation

Autorisation de travaux – Déclarations préalables déposées en 2020

- M. FEUILLAND Romain : Installation fenêtre de toit
- M. MARCOUX Rémy : Ravalement de façade
- M. MEUNIER Bertrand : Terrasse sur pilotis et construction d'un garage ouvert
- M. GUILLOT Didier : Création d'une véranda
- Mme GARON Martine : Réfection toiture

Le 16 JANVIER 2020

Excusés : MASSON Olivier ROBERT Ghislaine

Délibération Mutation foncière, cession de terrain communal
Vente d'un terrain communal jouxtant les propriétés des consorts RORY/PONCHON et FAUCHET/
MONTAILLARD

Cette parcelle est divisée en 2 lots,
PONCHON

158 M² pour MM RORY/
382 M² pour MM FAUCHET/MONTAILLARD

Le prix au M² est de 10 €

Tous les frais de

bornage et actes administratifs sont à la charge des propriétaires

Délibération Régularisation foncière pour voirie au Bost
Sur la propriété de Mr MEUNIER au Bost, il convient de régulariser un problème de voirie faite sur du terrain privé à l'origine

est proposé : reprendre la voirie dans le domaine communal et rendre la cour en propriété privée

Après accord, les frais de bornage sont à la charge du propriétaire pour 75% et le reste pour la commune

Les frais d'acte administratif sont de moitié entre propriétaire et commune

Aussi un échange de parcelle

Délibération Adhésion groupement achat énergie

La commune adhère au groupement d'achat d'énergie électricité avec le SIEL pour 7 points (bâtiments communaux)et doit participer au fonctionnement

Coût : forfait de 75€/An

Ecole:

Une proposition d'achat d'occasion d'une structure en bois type cabane est envisagée au prix de 250 €

Le Sou Des écoles s'engage à la restaurer.

Cette structure est aux normes avec plaque de sécurité

Une installation de grillage est prévue dans le jardin sous l'école

Une demande de renouvellement de casques audio est faite pour le coin écoute collective

Achat de 12 chaises : 41.16 € TTC/ chaise

Prévoir un présentoir pour mettre tous les gobelets des enfants

Personnel PEC qui a une obligation de faire un stage de 3 semaines auprès des enfants de 0 à 3 ans.

Ce stage se fera en février, une semaine sur le temps scolaire et 2 semaines sur la période des vacances scolaires

Gestion du tableau de pointage garderie occasionne des erreurs dans la facturation aux parents

Le conseil municipal réfléchit sur l'acquisition d'un logiciel plus adapté, voir les coûts.

DES CONSEIL MUNICIPAUX 2020

Le 11 FEVRIER 2020

Tous présents

POLE TECHNIQUE

Délibération Contrat Bail Location droit commun

Un bail est établi pour une durée de 6 ans à compter du 01 février 2020 entre la commune de Châtelneuf et Mr DAVID Christian pour louer une partie d'un local technique à Chazelle pour entreposer du matériel communal
Location : 150 € /mois , caution 150 €

A voir comment régler la mise à disposition déjà effective depuis novembre 2019 soit 450 €

Budget du pôle technique : excédent de 26 000 € sur le fonctionnement qui reste sur le budget en cas de problème technique

Bilan horaire des agents : fin janvier 2020 les 3 communes sont pratiquement équilibrées

BUDGET COMMUNAL et ANNEXE

Préparation des budgets qui seront votés par la nouvelle équipe municipale

ECOLE

Des casques et une centrale d'écoute vont être achetés

Le cirque Picolino revient à Châtelneuf mi-mai

Le 06 JUILLET 2020

Présents : Marc PELARDY, Kamel YAHIAOUI, Lionel CHARLES, Elisabeth MARINO, Marie-France ROCHETTE, Guillaume CHAZAL, Stéphanie JOANDEL, Norbert DUCHEZ, Anthony MURE, Henri PASCAL.
Secrétaire de séance : Stéphanie JOANDEL

1 Approbation du compte administratif et du compte de gestion budget communal

M le 1er adjoint présente le compte administratif

Soit une affectation du résultat :

002 Excédent de fonctionnement reporté : 8164 €

001 Excédent d'investissement reporté : -24795.55 €

1068 Excédent de fonctionnement affecté au déficit d'investissement : 32145.55 €

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte administratif et le compte de gestion ainsi que l'affectation des résultats.

2 Vote du budget communal

M le Maire présente le budget communal

Fonctionnement dépenses : 184201.50 €

Fonctionnement recettes : 184201.50 €

Investissement dépenses : 233286.00 €

Investissement recettes 233286.00 €

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le budget communal 2020

3 Vote des taux :

M le Maire propose à l'assemblée d'augmenter de 2 % la taxe foncière qui passerait de 12 à 12.25 %

Après discussion le conseil municipal fixe le taux de la taxe foncière à 12.25 %

4 Questions diverses

M le Maire informe le conseil municipal de la démission de Mme Chantal GOUBIER

Le conseil municipal accepte cette démission

Le 23 JUILLET

Présents : PELARDY Marc Maire, YAHIAOUI Kamel Adjoint, MARINO Elisabeth Adjointe CHARLES Lionel, PASCAL Henri, DUCHEZ Norbert, MURE Anthony, JOANDEL Stéphanie, ROCHETTE Marie France.

Excusés : CHAZAL Guillaume Conseiller

Secrétaire de Séance : M. YAHIAOUI Kamel

20h30 : M. le Maire ouvre la séance et présente l'ordre du jour :

- Délibération et désignation des Délégués au CNAS,
- Délibération pour renouvellement Commissions Communales des Impôts (CCI),
- Délibération sur la Commission Appels d'Offres (CAO), - Ecole : Planning, recrutement, travaux, - Pôle Technique Intercommunal, - Voirie 2020, - Questions diverses

1- Délibération et désignation des Délégués au CNAS :

M. Le Maire demande que deux personnes représente cette Commission. Elle se constituera d'un(une) élu(e) et d'un(une) agent employé(e) de la Mairie. Les désignées sont Mme JOANDEL Stéphanie Conseillère et Mme MORDAC Caroline Secrétaire de Mairie : Le CM accepte à l'unanimité.

2- Délibération pour renouvellement Commissions Communales des Impôts :

M. Le Maire explique aux nouveaux élus, la fonction et l'utilité de la CCI, à chaque nouveau mandat une CCI doit être créée. Celle-ci est composée d'élus de la commune dont le Maire, de personnes du village . La commission comptera 6 titulaires, 6 suppléants. M. Le Maire demande que les élus fassent des propositions de noms comme le prévoit la loi. M. CHARLES propose que le CM fasse un appel à candidature via le site du village et par courrier: idée validée par le CM. Pour les personnes extérieures au village, Mme Rochette propose au CM 1 personne de Planchat, le CM propose 1 personne de Chazelles. Le Maire demande à ce que 2 personnes de Chantecoq puissent participer à cette commission. Le CM accepte à l'unanimité les propositions de M. Le Maire.

3- Délibération sur la Commission Appels d'Offres (CAO) :

M. Le Maire explique au CM qu'il faut voter afin de désigner les membres de la commission d'appel d'offre. Une délibération a été prise concernant les noms des personnes désignées sous le n° 22-2020

4- Ecole : Planning, recrutement, travaux :

M. Le Maire revient sur les petits travaux à réaliser (porte- gobelets, porte entre la cour du bas et la cuve à fioul,...), pour préparer la rentrée 2020/2021, les commandes de matériel faites par les institutrices (étagères, marchepieds). Tous les petits travaux ont été effectués. M. Mure propose de réparer la poignée des toilettes extérieures. M. le Maire annonce au CM que la DETR demandée au titre des travaux d'accessibilité versée par l'Etat, a été attribuée à la commune pour un montant de 26398 euros. M. le Maire précise que les autres subventions demandées sont en attente.

M. YAHIAOUI prend le relais et expose au CM le souhait de faire recruter par M. le Maire un agent supplémentaire. Deux solutions sont proposées : une prestation de service avec Main d'œuvres à Disposition (MOD : Association d'Insertion par l'Emploi) ou le recrutement d'un emploi aidé. Le CM demande à l'adjoint de partir sur un emploi aidé. Les plannings, quant à eux, seront revus afin de proposer des solutions équitables aux agents.

5- Pôle Technique Intercommunal :

M. le Maire explique le fonctionnement du Pôle Technique Intercommunal (PTI), il donne les chiffres concernant, le ratio de fonctionnement des communes ayant mis en place le PTI (Châtelneuf, Essertines en Châtelneuf et Bard). En effet, ce ratio qui a été mis en place lors de la création du pôle correspond aux heures effectuées par les agents sur chaque commune à savoir 40% pour Essertines, 40% pour Bard et 20% pour Châtelneuf. La base de détermination de ce ratio a été faite sur la longueur de voirie de chaque commune, sur leur superficie et sur le nombre d'habitants de chacune d'elle. Sur ces trois critères Châtelneuf représente environ 50% de chacune des deux autres communes. Le conseil discute et propose à M. le Maire de revoir l'attribution des heures afin d'optimiser un rendement sur la commune.

6- Voirie : M. Le Maire fait le point des voiries à effectuer pour l'année 2020. Le tronçon concerné sera celui de Malécot. Entrepris concernée : EIFFAGE DEVIS Initial : 44000 € Budget annuel : 34691€+5984€ (report de 2019) soit un total possible d'investissement de 42676€ Somme engagée pour les travaux 2020 (après consultation auprès des entreprises par Loire Forez Agglo) : 34266 € Le CM au complet, autorise M. Le Maire d'engager les travaux.

22h30, le CM Passe aux questions diverses :

M. Le Maire et son Adjointe Mme Marino Elisabeth, seront présent vendredi 24 juillet à une convocation de la Région, Salle Guy Poirieux à Montbrison. Mme ROCHETTE, nous fait part de sa réunion concernant le passage du Dauphiné Libéré le 12 août 2020 sur notre commune. Mme la Conseillère et M. le Maire nous font part des modalités d'organisation de cette manifestation. M. le Maire demande à M. YAHIAOUI d'être le référent direct auprès de Gendarmerie Nationale pour l'aspect sécurité. Fête de Châtelneuf : pour cause de COVID19, le Maire annonce au CM que la fête n'aura pas lieu au vu des risques sanitaires engagés et de complexité de mise en place demandé au Comité des Fêtes. M. DUCHEZ Norbert Conseiller, demande à M. le Maire de communiquer auprès de nos administrés concernant l'installation du nouveau Conseil Municipal. Le CM et le Maire approuvent cette demande. Enfin M. le Maire a fait part au CM de la venue de M. PJ Rochette et Mme C Brosse, Conseillers Départementaux. La délégation a proposé à M. Le Maire les différentes enveloppes de subventions pouvant rentrer dans la réalisation de nos projets.

23h30 – Monsieur le Maire clôture la séance.

Le VENDREDI 21 AOÛT

Présents : Marc PELARDY, Kamel YAHIAOUI, Lionel CHARLES, Elisabeth MARINO, Marie-France ROCHETTE, Stéphanie JOANDEL, Norbert DUCHEZ, Anthony MURE,

Excusés : Guillaume CHAZAL, Henri PASCAL

Secrétaire de séance : Stéphanie JOANDEL

1 Désignation des membres pour les commissions de Loire Forez (cf: pages 4et 5 du bulletin municipal).

M le 1er adjoint informe les membres du conseil que ceux-ci doivent s'inscrire dans différentes commissions de Loire FOREZ

2 Recrutement Ecole

Quatre candidatures ont été reçues dont 3 éligibles au PEC sont retenues. M Le Maire informe qu'une des 3 candidates cherche un remplacement dans l'attente d'effectuer une formation donc le conseil décide de ne pas retenir cette dernière.

Le Conseil municipal présentes les deux autres candidatures et demandent aux conseillers de se positionner.

3 Tour de France :

M le Maire informe l'assemblée qu'une réunion de sécurité aura lieu en sous préfecture le 9 septembre à 15 h Elizabeth et Marie-France proposent d'y aller.

Norbert explique que des membres de Guadeloupe pour la promotion de la banane vont installer une grande bache qui sera visible d'hélicoptère. Un char proposera des dégustations à base de banane, et ces derniers souhaitent la participation des enfants de l'école.

4 CIID CLECT

M le Maire informe que les membres du conseil doivent élire un représentant de la CLECT (Commission Locale des Charges Transférées).

Le conseil municipal élit Marc PELARDY

5 Questions Diverses

M le Maire propose de se renseigner pour intégrer le dispositif « voisins vigilants »

La Région lance le bonus région pour relancer l'économie les dossiers sont à déposer avant le 31/3/2021. Plusieurs projets pourraient en faire partie.

Le 07 septembre 2020

Présents : Marc Pélardy, Kamel Yahiaoui, Élisabeth Marino, Lionel Charles Guillaume Chazal, Norbert Duchez, Anthony Mure, Henri Pascal, Marie France Rochette .

Excusée : Stéphanie Joandel

Secrétaire de séance : Marie France Rochette

20h30 Monsieur le maire ouvre la séance :

1/ Organisation pour le Tour de France :

Afin de recevoir les producteurs de bananes vendredi 11 et samedi 12 septembre, Norbert a été en contact avec eux et s'est occupé de l'organisation. Les enseignantes ont accepté de faire participer les élèves au « feu d'artifice humain »

autour des baches. Arrivée des organisateurs vendredi matin. Les élus et le Comité des fêtes seront là, pour la pose des barrières, des tuteurs des bananiers et la préparation des terrains. Le samedi à 9h accueil avec collation et viennoiseries .

2/École

Après échanges de planning avec les parties concernées, Kamel a présenté un nouvel emploi du temps qui devrait satisfaire tout le monde. Celui-ci sera distribué lors d'une réunion qui aura lieu le mardi 15 à 17h30. Sont conviés le Conseil, les enseignantes et le personnel de l'école. Kamel a également trouvé une fiche de poste éditée par le Centre Départemental de Gestion de la Loire. Celle-ci sera jointe aux contrats.

3/Divers

Monsieur le Maire :

- propose de faire participer les habitants volontaires à l'opération « voisins vigilants »
- demande l'accord du Conseil afin de ne pas augmenter le loyer arrivant à échéance. Les membres acceptent
- présente le devis d'enfouissement des réseaux dans le bourg qui s'élève à 100 000€ pour 400 m ; après les subventions il resterait 55 000€ à la charge de la commune. D'un commun accord, le Conseil trouve la somme élevée
- met en avant le projet de rénovation de la Madone ainsi que l'acquisition du bâtiment «Meunier» en vue d'un projet de parking et de cheminement vers l'école.

Suite à la demande des nouveaux élus, une visite des locaux de la commune sera fixée au samedi 03 octobre à 8h30.

Clôture de la séance à 23h.

Présents : PELARDY Marc Maire, YAHIAOUI Kamel Adjoint, MARINO Elisabeth Adjointe
PASCAL Henri, DUCHEZ Norbert, MURE Anthony, JOANDEL Stéphanie, ROCHETTE
Marie France, CHAZAL Guillaume (Conseillers (ères)).

Excusés : CHARLES Lionel Conseiller

Secrétaire de Séance : MARINO Elisabeth

20 h 00 : M. le Maire ouvre la séance à huis clos et présente l'ordre du jour :

- Délibération travaux Madone + table d'orientation,
- Délibération pour l'acquisition d'un logiciel école (cantine, garderie),
- Délibération pour annulation location salle des fêtes
- Opération Mille cafés
- Questions diverses :
 - Accessibilité école
 - Repas des anciens
 - Illuminations
 - Bulletin communal...

Avant d'aborder le premier sujet à l'ordre du jour, M. YAHIAOUI – Adjoint aux Affaires Scolaires – prend la parole et fait le point sur le service du personnel de l'école.

Jusqu'aux vacances de Toussaint, Mme Meunier s'est proposée pour remplacer la personne qui sera recrutée pour l'encadrement de la cantine, les garderies et, les ménages de l'école. L'idée du doublage avec 2 agents ayant le même emploi du temps a été abandonnée pour cette année scolaire.

Une personne de la commune est intéressée par le poste sur l'aspect technique et non pédagogique. Compte tenu du morcellement de l'emploi du temps, il paraît évident qu'il serait préférable d'avoir une personne de la commune. M. YAHIAOUI explique les possibilités de financement du poste, la possibilité éventuelle de bénéficier du P.E.C.

Gestion des temps périscolaires : M. l'Adjoint explique en détail le fonctionnement du logiciel de gestion de la garderie et de la cantine. Les données sont en partie générées par les familles via un compte personnel sécurisé en intranet. La commune restera l'administrateur principal. Le module pour la cantine serait ajouté gratuitement ce qui permettrait à l'Association de Cantine de l'utiliser tant pour les réservations que pour la facturation. Ce logiciel se nomme : «Cantine de France ». Le devis s'élève à 1 800 € HT. Une remise de 10 % avait été négociée par Monsieur le Maire. La maintenance annuelle est de 267 € HT.

Après avoir comparé avec 2 autres logiciels : JVS Mairie system et 3 D Ouest, il s'avère que le plus adapté à notre commune et le moins coûteux est bien celui de « Cantines de France ». Après en avoir délibéré, les 9 membres présents ont voté à l'unanimité (9 voix pour) l'acquisition de ce logiciel.

Autorisation de remboursement de location de la salle d'animation : Après en avoir discuté ensemble les membres présents vote à l'unanimité (9 voix pour) pour le remboursement d'une réservation pour la salle des fêtes si la manifestation n'a pas pu avoir lieu.

Ordre du Jour : Le Maire reprend la parole pour aborder notre premier sujet à l'ordre du jour à savoir la restauration de la Madone et l'acquisition d'une table d'orientation. Il explique en détail les travaux à réaliser et, donne lecture des devis. Pour la table d'orientation le devis est fait par une entreprise du Puy-de-Dôme (Cournon d'Auvergne). Quant à la restauration de la Madone des entrepreneurs locaux seront sollicités.



O
MU

CONSEIL MUNICIPAL



INFOS PRATIQUES

TARIFS DE SALLE D'ANIMATION

Tarif pour résidents de la commune :

- Location week-end : 255€ (vaisselle ordinaire et ménage inclus),
Supplément de 50€ vaisselle qualité supérieure
- Location journée seule (jusqu'à 21h) : 150€ (vaisselle ordinaire et ménage inclus) ,
Supplément de 50€ vaisselle qualité supérieure

Tarif pour résidents hors commune :

- Location week-end : 295€ (vaisselle ordinaire et ménage inclus),
Supplément de 50€ vaisselle qualité supérieure.
- Location journée seule (jusqu'à 21h) :190€ (vaisselle ordinaire et ménage inclus),
Supplément de 50€ vaisselle qualité supérieure.

Caution de 1000€ et attestation d'assurance risques locatifs obligatoire.

Réservations et renseignements :

Mairie : 04 77 76 84 29

M. Kamel YAHIAOUI 07 83 07 83 60,

Mme Marie France ROCHETTE 06 43 58 71 07

URGENCE : 15 ou 112
GENDARMERIE : 17
POMPIERS :18

Mairie de CHATELNEUF
135 rue de l'Eglise
42940 CHATELNEUF

Tel : 04 77 76 84 29

Mail : mairie.chatelneuf@orange.fr
Site : www.chateneuf.fr

Médecins :

Dr. MAURIN Joseph
Dr MARCOUX Audrey
Tel :04 69 34 16 04
RDV : www.docavenue.com

Masseurs kinésithérapeutes :

GROIZARD Noémie
MARCOUX Marie
Adresse : 267 impasse Sainte Marie
42940 Saint Bonnet le Courreau
Tel : 04 77 88 23 09

Ostéopathe :

CAZOT Antoine
Adresse : 267 impasse Sainte Marie
42940 Saint Bonnet le Courreau
Tel : 07 78 78 19 73
RDV : www.doctolib.fr

Cabinet Infirmières

Adresse : Chemin des Ecoliers
«Malleray»
42600 Essertines - en - Châtelneuf
Tel : 04 77 58 49 16

NOS ENTREPRISES LOCALES

PIERRE BEAUFORT
Plomberie sanitaire et chauffage
 La souche
 42940 CHATELNEUF
 (07.60.77.89.94
pierrrobeaufort@hotmail.fr



ATOUT BOIS
Mobilier bois extérieur
 Chazeau
 42940 CHATELNEUF
 06.69.40.97.23
atoutbois42@gmail.com
atoutbois-42.com



MARCHAND JM
Tous Travaux Rénovation
 42940 CHATELNEUF
 04.77.97.92.89
 06.87.09.21.17
marchandjm@live.fr



SAS Garage
PLACE - FORESTIER
Réparation et entretien toutes marques
mécanique et carrosserie
 Le Bourg
 42940 CHATELNEUF
 04.77.76.85.17
cit.gge.place@wanadoo.fr
garage-place-forestier.jimdo.com



Anthony MASSON
 Travaux agricoles
Travaux publics
 Le Bourg
 42940 CHATELNEUF
 06.36.40.11.21
masson42anthony@gmail.com

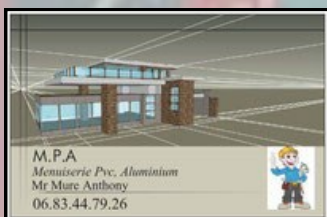
Franck MONTAILLARD
Travaux forestiers
Abattage - Débardage
 Le Bourg
 42940 CHATELNEUF
 04.77.76.88.12
 06.08.40.88.97



HARYWALD
 Reproduction de pièces d'armure de la période médiévale
 Le Bourg
 42940 CHATELNEUF
 (06.26.57.57.59
harywald@hotmail.fr



Anthony MURE
MPA
Fabrication- vente - pose menuiserie bois - métal
Serrurerie
 6 rue ancienne école
 Le Bourg
 42940 CHATELNEUF
 06.83.44.79.26



ING GLOBAL CONCEPT
Ingénierie, Etudes techniques
 Sollègue
 42940 CHATELNEUF
 06.18.48.85.78
lionel.charles@ing-global-concept.fr



repar'stores
Mr Guy PLAGNEUX
Réparation et modernisation de volets roulants
 Sollègue
 42940 CHATELNEUF
 04.77.76.87.34
 06.42.58.80.01



Sarl ROBERT & TRUNEL
Les garçons du bois
Menuiserie - Charpente
Ossature bois - Scierie
 Le Bourg
 42940 CHATELNEUF
 04.77.76.80.86
lgdb.charpente@gmail.com



Sarl VALEZY PELARDY
Chauffage-Sanitaire-Zinguerie
Installation - Entretien - Dépannage
 Le Bourg
 42940 CHATELNEUF
 04.77.76.83.45
 06.68.10.80.64
sarlvalzeypelardy@orange.fr





La paroisse regroupe 28 communes pour 31 clochers, De St Paul d'Uzore au nord, à Marols au sud de Précieux à l'est à St Bonnet le Courreau à l'ouest et bien sûr CHATELNEUF en fait partie.



Une nouvelle équipe a la charge de la paroisse.

Elle est composée de 2 prêtres, don Martin PANHARD, curé, don François DE VILLENEUVE, vicaire et de Don Guillaume PLANTY (diacre), de la communauté St Martin. Marie Hélène BONNAMOUR, montbrisonnaise, nouvelle coordinatrice paroissiale a pris le relai d'Anne Marie Bayle, partie à la retraite et d'Isabelle TOMBAZZI, toujours en charge de la catéchèse.

Toute l'équipe a à cœur de partir à la découverte de la paroisse, de la richesse de son patrimoine, de ses paysages, et de ses habitants afin d'être au plus près de leurs attentes et de leurs besoins.

Vu les particularités liées à la pandémie, la paroisse a dû réinventer des liens, des moyens de communiquer, des moyens de prier ensemble... Dans chaque village, des personnes sont investies dans la vie paroissiale et sont aussi là pour faire l'écho de vos besoins ou attentes. Personne ne doit rester sur le bord du chemin.

Un dépliant contenant les contacts utiles pour les baptêmes, mariages, funérailles... est disponible dans les églises, à la cure et sur le tout nouveau site paroissial : <https://steclairesethereseenforez.fr/>.

ACCUEIL à la cure Notre Dame, du lundi au samedi de 9h à 12h (hors juillet août), 6 rue Loÿs Papon à Montbrison
tél : 04 77 96 12 90 ; courriel : paroisse.sainteclairesaintetherese@diocese-saintetienne.fr

Dans notre village, pour les intentions de messe, contacter :
Marie Thérèse MASSACRIER au 04 77 76 84 28

| | | | |
|---|---|--|---|
|  |  |  |  |
| Don Martin PANHARD | Don François de VILLENEUVE | Don Guillaume PLANTY | Marie Hélène BONNAMOUR |

Bibliothèque de Châtelneuf

Toute l'équipe de la bibliothèque remercie ses lecteurs qui sont restés fidèles malgré cette année un peu particulière. Nous remercions également les élèves de l'école que nous recevons une fois par mois ainsi que le club du 3^e âge qui participe activement à la vie de notre bibliothèque.

Notre équipe s'est étoffée avec l'arrivée de Sophie et Stéphanie. Nous remercions chaleureusement Geneviève Adilon, Odile Viallon et Thérèse Robert qui cessent leur collaboration après de nombreuses années de bons services !

Nous vous rappelons nos horaires d'ouverture :

le mardi de 16h30 à 18h00

le vendredi de 17h00 à 18h30 (nouveaux horaires à l'essai en période hivernale)

Nous sommes joignables par téléphone pendant les permanences au 04/77/76/81/96 ou par mail : bibliothequechatelneuf@orange.fr .

Notre bibliothèque fait partie du réseau Copernic qui regroupe les bibliothèques et ludothèques de l'agglomération Loire Forez. Votre carte de lecteur est gratuite et valable sur l'ensemble du réseau. Vous pouvez effectuer des réservations sur le site du réseau : https://www.mediatheques.loireforez.fr/index/index/id_profil/1

La médiathèque départementale de la Loire est aussi l'un de nos partenaires majeurs, vous pouvez désormais accéder librement à la bibliothèque numérique (<https://mediatheque-numerique.loire.fr/>) qui vous propose un accès à de nombreux documents de presse, films, musique, ... L'accès mis en place gratuitement à l'ensemble des ligériens pendant la période de confinement, va devenir permanent pour tous. N'hésitez pas à nous contacter si vous rencontrez des problèmes de connexion.

Nous procédons 2 fois par an à un renouvellement de notre fond auprès de la Médiathèque départementale et ainsi vous proposer un choix plus varié.

Des nouveautés viennent d'être acquises et seront bientôt en rayon. Ne tardez pas à venir les découvrir.



Meilleurs vœux 2021 et Bonnes fêtes de fin d'année à tous!!!

SECURITE SANITAIRE : l'affaire de tous

En raison de la crise sanitaire, plusieurs mesures sont prises pour assurer la sécurité des usagers et du personnel :

- Le port du masque pour les plus de 11 ans et le lavage des mains sont obligatoires
- Il n'est pas possible de lire ou jouer sur place.
- 2 lecteurs maxi en même temps dans la bibliothèque

Les documents et jeux sont mis en quarantaine à leur retour.

CANTINE SCOLAIRE

La cantine scolaire est gérée par des parents d'élèves bénévoles. Elle emploie une cantinière, Evelyne Morlevat qui est très appréciée des enfants pour ses bons petits plats préparés par ses soins sur place. Elle cuisine en majorité avec des produits frais. Ce mode de fonctionnement nous tient à cœur pour l'équilibre alimentaire de nos enfants. Aussi, nous organisons différentes ventes au cours de l'année afin de maintenir le budget (pizzas, sirops Bigallet et bières La Canaille, bugnes, plants de légumes et fleurs...). Nous vous remercions pour votre participation.

Pendant les vacances de la Toussaint, François CHAMBON a procédé à la réfection des murs du réfectoire avec des nouvelles couleurs dans les tons de bleu et de gris !



Nous vous proposons également des repas à emporter au tarif de 5,70 euros. Pour tous renseignements vous pouvez contacter Audrey Arnaud au 06-48-38-55-01.

Présidente : Audrey Marcoux
Trésorière : Marie-Emilie Chazal
Vice trésorière : Sophie Voiron
Secrétaire : Florence Couturier
Vice secrétaire : Emilie Fauchet
Membres actifs : Mélanie Pascal, Claire Savinel

ECOLE PUBLIQUE DE CHÂTELNEUF

Cette année l'école accueille 38 élèves. 4 petites sections ont fait leur rentrée : Corentin, Alice, Ophélie et Eloy.

L'équipe enseignante est composée de Nicole Junier, directrice, pour la classe de CE1/ CE2 / CM1/CM2, Sophie Collange et Emeline Mangavel pour la classe de PS/MS/GS/CP.

Avec le contexte social et sanitaire, tous les projets ne peuvent malheureusement pas être conduits ou doivent être adaptés pour respecter les protocoles.

Néanmoins l'école a pu [faire son cirque](#) ! Au tout début de l'année scolaire la compagnie du cirque Piccolino s'est installé sur la commune. L'école a démenagé le temps d'une semaine sous les chapiteaux. Les enfants se sont initiés avec joie aux arts circassiens : jonglage, équilibre, contorsion, acrobatie. Une représentation, devant les parents ravis, a clôturé cette semaine riche en apprentissage, émotion et dépassement de soi.

Les enfants ont été invités à participer à une animation lors du passage du [tour de France](#) sur la commune. Ils ont réalisé une petite chorégraphie (rondes qui tournent symbolisant des yeux, et clin d'œil). Ce fut rapide mais ils sont passés à la télé !!

Le projet d'Éducation [à l'environnement](#) : mieux connaître les écosystèmes, leur rôle et leurs fonctions, [la biodiversité](#) : se poursuit avec la mise en place d'un jardin fleuri et d'hôtels à insectes.

Nous espérons pouvoir aller sur [la réserve naturelle](#) des Jasseries de Colleigne, près de Sauvain.

En novembre, les élèves du CP au CM2 se sont rendus à la piscine Aqualude à Montbrison.

L'activité réservée aux scolaires a pu se faire en respectant un protocole sanitaire très strict.

Les enfants étaient très heureux de pouvoir enfin retourner à la piscine pour sauter, plonger, nager...librement sans masque !

Nous remercions les familles, le Sou des Ecoles et la mairie qui nous accompagnent dans nos projets par leur présence et/ou par le financement des sorties et du matériel.

[Les élèves, les enseignantes et le personnel de l'école vous souhaitent une très bonne année 2021](#)



SOU DES ECOLES

Le Sou des Ecoles de Châtelneuf est une association loi 1901 de parents d'élèves. L'ensemble des parents y adhère par versement d'une cotisation. Le but de l'Association est de récolter des fonds qui sont mis à disposition des enfants et maîtresses pour l'organisation de fêtes (Noël, Carnaval, fête de l'école) ou d'animation (voyage, sorties scolaires...).

L'important pour nous est qu'il y demeure une ambiance sereine, de travail, de convivialité et surtout de bonne humeur !!

Lors de notre dernière Assemblée Générale, le bureau du Sou a été renouvelé en partie. Le nouveau bureau est ainsi constitué :

Présidente : Pauline YAHIAOUI-REYNAUD

Vice-Président : Xavier MASSACRIER

Secrétaire : Nadine TURNEL

Vice-Secrétaire : Marion DUCHEZ

Trésorier : Cindy BADEL

Vice-Trésorier : Angéline GUILLOT

Nous tenons à remercier Laurent PELARDY, Stéphanie JOANDEL et Karen BOUIX pour leur investissement durant de nombreuses années au sein du bureau.

Cette année scolaire 2019-2020 a été très particulière pour nos bambins, leurs institutrices ainsi que pour le Sou des Ecoles. En effet, au vu du contexte sanitaire, certains projets scolaires n'ont pu aboutir et certaines manifestations du Sou n'ont pu avoir lieu. Toutefois, le Sou des Ecoles a, comme les autres années, répondu favorablement aux différentes demandes de financement des maîtresses. De ce fait, le Sou a financé :

La cotisation au réseau montagne,

Les abonnements à des revues pour la petite et grande classe,

Les cadeaux de Noël,

Les cadeaux pour chaque élève partant de l'école en fin d'année scolaire

La semaine cirque

Le matériel pour la restauration de la structure achetée par la Mairie pour l'école. Nous tenons d'ailleurs à remercier tous les parents qui ont aidé à cette rénovation !

De plus, notre Association a organisé la fête du Carnaval en offrant un spectacle de chansons (Seb'O) aux enfants et leur famille, ainsi que l'illumination du sapin en collaboration avec la Mairie.

Tout cela est possible grâce aux diverses manifestations que le Sou organise tout au long de l'année (marche du Printemps, buvette du Rallye, ventes diverses...). Malheureusement, vu le contexte sanitaire, la marche du Printemps 2019 n'a pu avoir lieu. Nous tenons encore à remercier les nombreux sponsors qui, malgré l'annulation de notre marche, ont tenu à ce que notre association garde leur participation financière. Un grand merci à eux pour ce beau geste solidaire, si précieux en ces temps difficiles !

La buvette du Rallye n'a aussi pu se faire cette année.

Le Sou propose diverses ventes afin de maintenir son budget, et continuer ainsi à participer financièrement aux différents projets proposés par les institutrices. En cette fin d'année,

Compte tenu de la situation exceptionnelle que nous vivons, la réalisation de nos futures manifestations reste incertaine. Toutefois, nous ferons tout notre possible pour que ces dernières puissent être maintenues dans les meilleures conditions possibles. Vous pouvez noter dès à présent la date de notre Marche de Printemps qui se déroulera le **dimanche 11 avril 2021**.

Notre association tient à remercier toutes les personnes qui, de près ou de loin, nous aident au quotidien par leur présence, leur don ou leur participation à nos activités.

Nous remercions également la Municipalité ainsi que le Département pour leur soutien moral et financier.

Malgré la situation, nous comptons bien continuer à avancer et nos idées sont nombreuses !

Notre seul but est le confort et le bonheur des enfants fréquentant l'école...plus que jamais nous comptons sur votre solidarité pour que cela reste possible.

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année ainsi qu'une belle et heureuse année 2021!

Le Bureau du Sou des Écoles.



CLUB DU 3ème ÂGE

Nous avons bien commencé notre saison fin août 2019, comme les autres années avec nos rencontres toutes les quinze animées par nos jeux et goûters sympathiques et très amicaux. Ainsi nous avons dégusté la bûche le 17 décembre puis le repas de Noël et la galette le 14 janvier. C'était sans compter sur l'arrivée d'un méchant virus, venu d'Asie et qui nous a contraint à cesser toutes nos rencontres.

Nous avons dû annuler notre voyage du 16 juin. Celui-ci devait nous emmener visiter les hospices de Beaune et voir la fabrication de la moutarde Fallot à Dijon. Mais ce n'est que partie remise nous avons prévu de le reporter en 2021, si le contexte est redevenu favorable. Nous avons réussi quand même à nous rencontrer quelques fois depuis la rentrée et à faire un repas le 8 septembre dans notre salle habituelle avec les précautions recommandées. Cependant nous avons dû cesser pour l'instant et nous reprendrons dès que les conditions nous le permettront.

Nous avons tous une pensée pour notre ami Raymond Robert, touché par ce virus et qui en a succombé le 27 mars. Son départ a laissé un grand vide car il était très engagé dans la gestion de notre club et il y apportait aussi beaucoup de chaleur, de sympathie et de cordialité.

Nous tenons à remercier, très chaleureusement, le Département de la Loire et ses conseillers PJ Rochette et C Brosse qui nous ont attribué une enveloppe, ce qui nous a permis d'acquérir une bibliothèque ainsi que des jeux, des tapis... Nous reprendrons nos rencontres dès que possible, ce sont autant de moments sympathiques de jeux et d'échanges. Nous souhaitons toujours accueillir de nouveaux adhérents à notre club, nous en serions très heureux.

Nous vous présentons nos meilleurs vœux pour cette année 2021. Que celle-ci soit plus sereine pour tous et vous apporte la santé !





La saison dernière s'est brutalement arrêtée début mars, en raison du Covid-19. Cette saison 2020/2021 a démarré début octobre cahin-caha. Cette reprise est lourde à gérer entre les protocoles sanitaires qu'on nous impose et que nous devons faire appliquer, les arrêtés préfectoraux qui varient de 2 semaines en 2 semaines...

A l'heure où nous écrivons ces lignes, la compétition continue. Et nous naviguons à vue, comme tout un chacun. Nous savons d'ores et déjà que l'aspect financier de notre club sera impacté.

Début septembre s'est tenue notre assemblée générale. Le bureau est inchangé. En revanche, ce sont Anthony Fournier et Guillaume Péliesson qui ont la charge des seniors masculins, et Jean-Michel Rizand dirige les seniors féminines.

Nous n'avons engagé en championnat qu'une seule équipe senior masculine, car nous avons dû faire face à de nombreux arrêts.

En interne, nous avons mis en place différents challenges, histoire de pimenter la vie du club.

A savoir, le concours de pronostics pour lequel nous devons deviner l'issue des matchs de nos équipes, chaque journée de championnat.

Il y a aussi la Paluche d'Or, récompensant le gardien ayant encaissé le moins de but au cours de la saison, et le Crampon d'Or qui distingue le meilleur buteur.

Cette année, ce sont les filles qui ont raflé tous les prix !

Soit Alison Tarquini pour les pronostics, Lisa Breuil pour la Paluche d'Or et Emmanuelle Dupuy pour le Crampon d'Or. Grand bravo à elles 3 !



Alison et Manue, lauréates du concours de pronostics et du Crampon d'Or

La vente de notre calendrier est une part très importante de notre budget. Alors nous vous remercions chaleureusement de l'accueil qui lui a été fait en décembre dernier.

Nous tenons à remercier aussi sincèrement nos sponsors et les municipalités, qui nous soutiennent et nous épaulent.

Merci aussi à nos supporters qui apportent indéniablement un plus au bord de la touche.

Enfin et non des moindres, nous vous souhaitons à tous, une année 2021 plus apaisée et plus légère que ne le fut 2020.

ASSOCIATION DES JEUNES DE CHÂTELNEUF

Cette année le club des jeunes a malheureusement eu une année blanche en raison du covid qui a stoppé un grand nombre de manifestations. Pour débiter l'année 2020, nous avons tout de même pu réaliser notre concours de belote qui s'est déroulé dans une très bonne ambiance. Cette manifestation a réuni 46 doublettes.

Ensuite, durant l'assemblée générale qui s'est déroulée le 21 février 2020, l'AJC a vu le départ de 3 membres et l'arrivée de 2 nouveaux jeunes au sein de l'association (Théo et Logan Joandel) permettant de comptabiliser 23 membres actifs pour cette nouvelle année. Lors de cette assemblée nous avons également désigné un nouveau bureau :

PRESIDENT : Adrien Robert
TRESORIERE : Mélanie Robert
SECRETARE : Faustine Morlevat

Malheureusement le confinement est arrivé quelques semaines plus tard, nous empêchant de faire toutes manifestations, même notre fête patronale, à notre grand regret n'a pu être maintenue. Nous avons tout de même décidé de garder ce week-end de la fête (29 et 30 août) pour réaliser une soirée regroupant le club des jeunes, le comité des fêtes et les Classards, soirée qui s'est déroulée dans une ambiance très chaleureuse et conviviale !

Suite à cela le covid revenant de plus belle, aucune manifestation n'a pu être prévue en cette fin d'année.

Nous espérons une année 2021 meilleure !

Nous convions les jeunes de la commune ayant 14 ans et plus à s'inscrire lors de notre assemblée générale dont la date vous sera communiquée prochainement. Les membres de l'Association des Jeunes de Châtelneuf vous souhaitent à tous une bonne fin d'année malgré les conditions sanitaires difficiles ainsi qu'une **BONNE ET HEUREUSE ANNÉE 2021 !**

Loisirs Culture du Mont Semiol

Cette année encore notre association avait de nombreux projets à proposer, avec la même dynamique.

L'assemblée générale a réuni 70 personnes et permis de nombreux échanges.

Hormis l'activité du jardin qui a été arrêtée sans trouver de reprenneur, les ateliers permanents fonctionnaient.

Et les idées ont germé ; avec pour débiter le concert des Maestros, un atelier dictée du certificat d'études, les traditionnels jeux de société du 05 janvier et 02 février, et une joyeuse sortie bowling le 1^{er} mars.

Et puis brutalement, tout a été suspendu, figée, à cause d'un virus dangereux et contagieux, apportant son lot de peines et de douleurs.

LCMS a tenu à garder un lien en continuant à diffuser sa feuille de chou, avec des idées de bricolage, des recettes et de la lecture ; et bien sûr ses infos locales.

Le 26 septembre, nous avons réussi à faire notre marche à la journée à Chalencon. Timidement, les ateliers ont repris à la rentrée en respectant les mesures sanitaires.

Mais le virus est toujours présent, redoutable et paralysant. Et il est bien difficile de garder un lien humain quand chacun est confiné.

Alors, n'oublions pas les bons moments partagés au sein de notre association, pour espérer encore en des jours meilleurs.

Pour cela, nous vous souhaitons du courage et une meilleure fin d'année.

Prenez soin de vous et de vos proches ; et que 2021 vous permette de revivre de bons moments en famille et entre amis.



Comité des Fêtes

Le 07 février 2020, les membres du Comité des fêtes se sont retrouvés pour l'Assemblée générale qui a permis de renouveler le bureau. Ce dernier se compose de Clément BONNEFOY comme président, secondé par Angéline GUILLOT en tant que secrétaire et enfin Gabriel MASSON occupant le poste de trésorier.

Comme vous le savez, cette année a été particulière. Nous avons, toutefois, tenu à réaliser quelques manifestations :

Tout d'abord, la soirée privée du Comité a réuni une petite centaine de personnes en février. Le concours de pêche étant annulé, les membres se sont retrouvés autour d'un pique-nique convivial.

Quant à la fête patronale, elle aussi annulée en raison de la crise du Covid, s'est vue remplacée par un après-midi pétanque, suivi d'un barbecue avec les membres du Comité des Fêtes, du Club des Jeunes et bien entendu, des classards 2020.

Nous espérons, grandement, pouvoir organiser la fête 2021, afin de partager, tous ensemble, un moment de convivialité.

N'oublions pas le 12 septembre, où Châtelneuf était sous les feux des projecteurs, avec le passage du Tour de France et l'animation des producteurs de bananes. Le Comité des fêtes a alors organisé une buvette pour l'occasion.

Je souhaite remercier les personnes ayant participé à ces manifestations et la municipalité pour son soutien.

Les membres du Comité des fêtes se joignent à moi, pour vous souhaiter à tous:

Une très belle année 2021 !!!





TOUR

DE

FRANCE





Un nouvel espace numérique mobile

Un espace numérique mobile se met en place sur les secteurs de Boën et de Noirétable. Doté d'ordinateurs avec accès à Internet, d'imprimantes 3D et d'équipements de réalité virtuelle, ce nouveau dispositif permettra de se perfectionner ou de s'initier à l'informatique et aux nouvelles technologies, gratuitement et en profitant de la présence d'un animateur. Vous pourrez aussi profiter de la connexion Internet pour effectuer vos démarches en ligne !

L'ouverture de cet espace numérique mobile répond à une forte volonté de rendre le numérique et les innovations qui y sont liées plus accessibles sur le territoire, ainsi que de faciliter leur prise en main par le plus grand nombre. L'ensemble des équipements sera proposé à la fois aux particuliers, aux collectivités, écoles ou maisons de retraites.

→ Renseignements auprès de Thibaud Monti, animateur numérique, au 06 15 18 85 60 ou à thibaudmonti@loireforez.fr

Nouvelle saison pour les Comé'nomades

La culture s'invite dans le quotidien des habitants de Loire Forez au travers d'une offre de spectacles vivants accessibles à tous, sur l'ensemble du territoire.

A ce titre, le partenariat avec la Comédie de Saint-Etienne et le Théâtre des Pénitents se poursuit avec l'accueil de nouveaux spectacles de la Comédie itinérante.

Cette année, trois spectacles vivants seront proposés en milieu rural. Ne manquez pas :

Une comédie légère mais décapante : « La Bêtise », du 14 au 16 décembre 2020 à Noirétable.

Dans un esprit stand-up : « Toutes les choses géniales », 5 et 6 mars à la salle des fêtes de Boisset les Montrond.

Dans les pas des tondeuses et tondeuses de moutons : « Tant qu'il y aura des brebis », en mai 2021 à Chalmazel.

D'autres spectacles sont également à découvrir à la Comédie de Saint-Etienne.

→ Informations et billetterie en ligne sur www.loireforez.com

La culture partout avec le réseau Copernic

[Le réseau Copernic rassemble 3 médiathèques*, 3 ludothèques** et 2 ludobus communautaires ainsi que 56 bibliothèques et médiathèques municipales ou associatives sur l'ensemble du territoire.](#) Chaque habitant, quelle que soit sa commune de résidence, peut emprunter et réserver gratuitement des livres, CD, DVD, jeux et autres documents, dans tous les établissements du réseau grâce à la carte Copernic. Les usagers ont ainsi accès à plus de 300 000 documents et 8 000 jeux.

Tout savoir sur le réseau Copernic : mediatheques.loireforez.fr

- Médiathèques Loire Forez à Montbrison, Noirétable et Saint-Just Saint-Rambert

- Ludothèques Loire Forez à Montbrison, Saint-Bonnet-le-Château et Saint-Just Saint-Rambert.

L'éco-responsabilité commence dans l'assiette

Le projet sera mené en associant l'ensemble des acteurs concernés : agriculteurs, producteurs, transformateurs, commerçants, consommateurs, acteurs de la santé, associations locales... afin de favoriser une alimentation saine, de qualité, de proximité et rémunératrice pour les producteurs.

A ce titre, 6 communes du territoire ont répondu à un appel à volontaires lancé par l'Agglo début 2020 pour mettre en place des actions écoresponsables dans leur cantine scolaire : approvisionnements en produits durables, bio et locaux, réduction du gaspillage alimentaire, travail de produits frais et de saison, sensibilisation des élèves...

Les actions menées avec ces cantines « pilotes » à Boisset-Saint-Priest, Marcilly-le-Châtel, Montbrison, Saint-Didier-sur-Rochefort, Saint-Just-Saint-Rambert et Savigneux, serviront de point de départ avant de généraliser ces pratiques sur d'autres communes du territoire. En parallèle, une enquête a été lancée auprès de tous les établissements de restauration collective du territoire afin de mieux connaître le fonctionnement et les attentes de chacun.

Se déplacer à vélo dès le plus jeune âge

Engagés dans une politique visant à favoriser les mobilités douces, nous mettons en place pour l'année scolaire 2020/2021, un dispositif d'animation et d'enseignement autour du vélo au sein des écoles primaires du territoire.

Ce dispositif s'inscrit dans le cadre du programme « savoir rouler à vélo » initié par le Gouvernement pour les enfants de 6 à 11 ans. Co-financé par Loire Forez agglomération, les écoles, l'ADEME et les certificats d'économie d'énergie, il doit permettre aux élèves scolarisés sur le territoire d'appréhender l'usage du vélo sur la voie publique. Cet apprentissage comprend :

- un module pratique avec l'intervention d'un formateur extérieur agréé (fournissant les vélos),
- un enseignement théorique sur les notions du code de la route, les aménagements spécifiques aux vélos, la réglementation applicable aux cyclistes... réalisé par les enseignants.

49 classes de CE2 et de CM2, réparties dans 28 écoles du territoire, soit plus de 1100 élèves bénéficieront de cette formation cette année.

Les communes concernées par le dispositif : Ailleux, Bard, Boisset-lès-Montrond, Bonson, Bussy-Albieux, Chalmazel-Jeansagnière, Chambles, Champdieu, CRAINTILLEUX, L'Hôpital-le-Grand, Leigneux, Lézigneux, Marcilly-le-Châtel, Margerie-Chantagret, Montbrison, Montverdun, Noirétable, Pralong, Sail-sous-Couzan, Saint-Bonnet-le-Courreau, Saint-Just Saint-Rambert, Saint-Laurent-sur-Rochefort, Saint-Marcellin-en-Forez, Savigneux, Usson-en-Forez et Veauchette.

Prenez un bol d'air au col de la Loge !

En toute saison, le col de la Loge vous accueille et propose de nombreuses activités à pratiquer en famille. Ski de fond, raquettes à neige, chiens de traîneaux, randonnées pédestres et VTT, location de VTT électriques (sur réservation), quel que soit le temps, il y a toujours des choses à découvrir sur place ! La station offre également une aire de jeux pour les enfants. Ils peuvent s'amuser sur les murs d'escalade, un pont suspendu, des filets de grimpe, la balançoire et une mini-tyrolienne.

Les Monts du Forez offrent également de belles activités à découvrir comme la course d'orientation à Usson-en-Forez et Montarcher, la via ferrata à Chalmazel-Jeansagnière ou de nombreux itinéraires de randonnées. A l'échelle du massif, un espace de pratique de trail offre une quinzaine de parcours pour tous les niveaux. Pour les amateurs de ski de piste, la station de Chalmazel vous accueille aussi dès que l'enneigement est suffisant.

Plus d'informations : www.station-coldelaloge.fr et www.loireforez.com

PLUi : où en est-on ?

Nous travaillons depuis 2015 sur l'élaboration d'un plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) à l'échelle des 45 communes de l'ancienne communauté d'agglomération Loire Forez. La phase d'élaboration des différents éléments constitutifs de ce futur document d'urbanisme (zonage, règlement, etc.), menée en collaboration étroite avec les communes concernées, arrive à son terme.

Après arrêt du projet, une phase administrative au cours de laquelle les partenaires institutionnels, garant du respect des cadres nationaux (services de l'Etat, syndicat du schéma de cohérence territoriale, commission départementale de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers, chambres consulaires, autorité régionale de santé, etc.), seront également consultés pour avis.

A la fin de ces consultations, une phase d'enquête publique sera lancée. Les habitants pourront alors consulter le projet arrêté et faire part de leurs éventuelles remarques. L'issue de ce processus, le document final sera approuvé en conseil communautaire avant d'être exécutoire.

Pour tout savoir sur le PLUi, rendez-vous sur www.pluiloireforez.fr

Une aide pour les commerçants et artisans du territoire

Au titre du fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce (FISAC), l'État accorde à Loire Forez agglomération une enveloppe de 393 966€, valable jusqu'en janvier 2022, pour soutenir la création, la reprise, le développement et le maintien des entreprises artisanales et commerciales par des aides directes aux investissements et par des actions collectives.

Travaux de modernisation des locaux, acquisition d'équipements professionnels ou encore rénovation des vitrines : tous ces projets peuvent faire l'objet d'une subvention du FISAC. Les dépenses éligibles incluent également la mise en place d'outils numériques (site internet, mailing, etc.) ainsi que les aménagements de sécurisation et l'amélioration de l'accessibilité. Les artisans de production peuvent également bénéficier de ce dispositif d'aide.

Le montant total de l'aide est fixé à 20% du total des dépenses éligibles, avec un plafond fixé à 50 000€ HT. Il est possible de monter jusqu'à 75 000€ HT si le projet concerne la reprise d'une entreprise dans une commune rurale de moins de 2 000 habitants. De plus, l'aide du FISAC est cumulable avec les autres aides à l'investissement proposées par l'Agglo ou encore par la Région.

Les modalités et le dossier de subvention sont à retrouver sur www.loireforez.fr

Des aides pour rénover les logements

Nous souhaitons développer une offre diversifiée de logements et répondre aux besoins de l'ensemble des habitants du territoire (étudiants, jeunes actifs, personnes à revenus modeste, etc.).

Dans ce cadre, nous accompagnons les propriétaires (occupants ou bailleurs) et les primo-accédants dans la rénovation de leur logement. Nous encourageons la réhabilitation de logements privés, les travaux d'amélioration de la performance énergétique, la résorption de l'habitat très dégradé, les projets d'adaptation à la perte d'autonomie et l'accession à la propriété dans l'ancien.

Des aides financières, sous conditions de ressources, sont proposées aux porteurs de projet. De plus, une équipe de professionnels, mise à disposition par le prestataire de Loire Forez, accueille et conseille gratuitement les usagers pour le montage des dossiers de demandes de subvention, et offre un accompagnement personnalisé tout au long du projet.

Des permanences près de chez vous pour vous informer :

A la Maison départementale de l'habitat et du logement à Montbrison (53 rue de la République) : tous les vendredis, de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h.

A l'antenne Loire Forez à Boën-sur-Lignon (17 rue de Roanne) : le 1^{er} jeudi du mois, de 10h à 12h et de 14h à 16h.

Au centre de télétravail REZO à Luriecq (route de Saint-Bonnet) : le 4^e vendredi du mois, de 10h à 12h et de 14h

Attention, du fait de la crise sanitaire, il est impératif de prendre un rendez-vous. Les personnes sans rendez-vous préalable ne pourront être accueillies. Nous vous remercions de votre compréhension.

Pour prendre rendez-vous et pour toute information :
Soliha Loire : 04 77 43 08 80 – abitat.loireforez@solih-loire.fr

Enfouissement des déchets : conséquences de l'augmentation de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP)

En matière de déchets, nous agissons dans le cadre d'un budget annexe qui permet d'établir le coût réel d'un service et de déterminer le prix à payer par ses seuls utilisateurs pour en équilibrer les comptes. Ce service, financé par la taxe d'enlèvement sur les ordures ménagères (TEOM), est double. Nous avons la collecte des déchets d'un côté et le traitement et la valorisation de l'autre.

S'agissant du traitement, on peut distinguer le tri et l'enfouissement. Le tri, comme le compostage d'ailleurs, est la partie vertueuse de la gestion des déchets, permettant leur valorisation. L'enfouissement a, quant à lui, un coût très élevé pour la collectivité. Il faut savoir que Loire Forez agglomération et indirectement l'usager sont taxés sur cet enfouissement par le biais de la TGAP, la taxe générale sur les activités polluantes.

Avec la TGAP, l'Etat a pour objectif d'appliquer le principe de « pollueur-payeur » et d'encourager les comportements plus vertueux. Il faut savoir que cette TGAP est fortement évolutive. De 9,15 € la tonne de déchets enfouis en 2000, elle est de 17 €/ tonne aujourd'hui. Elle sera de 65 €/ tonne en 2025, soit une augmentation de + 160%.

Si nous n'agissons pas pour réduire nos déchets non valorisés et donc enfouis, le prix que devra payer l'usager va très fortement et mécaniquement augmenter, au-delà même des évolutions structurelles du service (coût des carburants, remplacement des matériels, charges de personnel...). Que l'on soit précis : cette augmentation vertigineuse de la TGAP souhaitée par le Gouvernement, indépendamment de toute décision de Loire Forez agglomération, va nous obliger à agir de manière ambitieuse pour baisser les tonnages de déchets produits. C'est tout l'enjeu de ce mandat et notre ambition est d'atteindre, en 2025, 500kg/an/habitant, soit une réduction de 80 kg/an/habitant (-15%).

Je réduis ma production de déchets
Le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas.
Quelques gestes peuvent permettre de réduire sa poubelle de moitié en un rien de temps.

10 gestes possibles pour réduire ses déchets au quotidien

- Je mets mes déchets de cuisine dans un composteur
- J'évite le gaspillage alimentaire : j'accorde les restes ou je les congèle
- J'achète des produits en vrac (au magasin, au marché) sans emballage et j'apporte mon sac de courses
- J'appose un STOP PUB : j'évite de gaspiller 30kg de papier par an
- J'abandonne les produits à usage unique (vaisselle jetable, essuie-tout, lingettes...)
- Je cuisine plutôt que d'acheter des plats tout prêts : je jette moins d'emballages
- Je répare, donne, vends mes vêtements ou je les dépose dans la borne textile
- Je répare ou fais réparer les appareils qui ne fonctionnent plus ou je les donne
- Pour mon enfant, je teste les couches lavables
- Je bois l'eau du robinet : je réduis le nombre de bouteilles en plastique et je fais des économies

Loire Forez

Trier c'est bien, réduire ses déchets c'est mieux.

www.dechets-loireforez.fr



Depuis plusieurs mois, nous sommes entrés dans une période de grande incertitude. Le contexte sanitaire actuel nous a privés de nos rencontres habituelles, particulièrement lors des manifestations dans nos villages, mais nous restons plus que jamais attentifs aux préoccupations des habitants de notre canton, notamment ceux qui sont en difficulté.

Avec la crise sanitaire que nous traversons, chacun a pu constater l'importance des services publics. Nous ne pouvons que saluer le dévouement sans faille des personnels soignants et de services à la personne, comme de tous ceux qui accomplissent leur mission auprès des personnes les plus fragiles.

Le Département prend toute sa part dans ces actions, grâce à ses 3000 agents mobilisés à vos côtés, et s'est organisé pour assurer l'indispensable continuité du service public. Chef de file de l'action sociale, le Département assure pleinement ses missions et actions de prévention et d'accompagnement social, auprès des personnes et des familles fragilisées. C'est la mission première du Département.

Dans les collèges, que ce soit pendant la période de confinement ou lors de la reprise des activités, des protocoles stricts sont mis en place pour accueillir les élèves et les personnels dans les meilleures conditions. Sur les routes départementales, nos équipes sont sur le terrain pour assurer votre sécurité en poursuivant la maintenance et l'entretien de notre réseau.

Nous prenons également nos responsabilités d'élus, pour donner un « coup de pouce » aux entreprises de notre territoire. Nous avons lancé un plan de relance de l'économie, pour soutenir l'investissement des communes dans le cadre de travaux pouvant démarrer rapidement. Ces projets, portés par les maires et leurs équipes municipales, devront profiter aux entrepreneurs locaux.

Plus que jamais, cette période doit favoriser les initiatives collectives. Département, Communautés d'agglomération, Communautés de communes, Communes, chacune de ces collectivités doit prendre conscience qu'il est essentiel d'agir ensemble. En effet, pour être performants, il est indispensable de se rassembler, cette crise l'a démontré. Le Département sera au rendez-vous.

Nous ne pouvons pas non plus passer sous silence le climat sécuritaire et anxiogène lié aux attentats qui frappent notre pays. Le traumatisme généré par l'assassinat du Professeur PATY est bien présent dans nos esprits. A travers ces actes lâches et ignobles, c'est bien notre mode de vie qui est attaqué ainsi que notre Nation, et notre civilisation.

Le Département n'a pas dans ses compétences la sécurité, qui reste dans le pouvoir régalien de l'état, néanmoins, nous considérons qu'il est de notre devoir d'accompagner, quand nous le pouvons, les communes dans des investissements qui aident nos forces de l'ordre dans leur mission (vidéo protection, sécurisation des abords d'école, équipements liés à VigiPirate).

Vous pouvez aussi compter sur nous pour respecter la mémoire de Monsieur PATY de la meilleure des façons, c'est-à-dire, en continuant à dire ce que nous avons à dire, c'est bien ça la Liberté d'expression.

Nous ne savons pas ce que 2021 nous réservera, mais proximité, solidarité, réactivité et pragmatisme seront nos piliers d'action. Nous vous souhaitons, à toutes et à tous une très bonne année !



**Chantal BROSE et Pierre-Jean ROCHETTE,
Conseillers Départementaux du canton de Boën-sur-Lignon**

AU FIL DU TEMPS...

Le téléphone

A l'heure de la fibre et de la 5 G, revenons un peu dans un passé assez proche pour voir comment des moyens de communications se sont développés pour nous permettre des relations plus rapides et plus faciles.

Une cabine téléphonique publique

En 1912 le téléphone arrive à Châtelneuf. La commune prend en charge son installation pour un montant de 100 francs. La gestion de cette cabine est assurée par un gérant. Celui-ci sera indemnisé par la commune à hauteur de 80 francs par an. Il ressort de nos investigations que ce serait chez M. Vente que cette cabine est installée car nous retrouvons un témoignage d'une institutrice qui écrit à ses parents en mars 1912 et qui précise :

« On va installer sous peu le téléphone, c'est chez Vente qui s'en chargent ».



L'ancien café Vente, on peut encore lire son enseigne au-dessus de la porte

Ce qui vient conforter cette information c'est une délibération du conseil municipal de 1935 qui dit :

« Le directeur des Postes demande à ce que l'on fasse connaître un gérant et un vice-gérant pour la cabine téléphonique. Cette cabine est libre par le décès de Madame Proriol »

Or, Madame Proriol est la veuve, en premières noces, de M. Claudius Vente. M. Vente est décédé en 1919 et sa veuve s'est remariée en 1921 avec M. Auguste Proriol.

C'est donc en 1935, après son décès, que la commune va se charger du transfert de la cabine. Ce sera M. Henri Guillot qui sera gérant et la veuve Guillot sera vice-gérante.

C'est maintenant sur la place, juste un peu plus haut, que les gens pourront avoir accès au téléphone. D'ailleurs la cabine ne changera plus d'emplacement même si les propriétaires des lieux se succèdent. Petit à petit le téléphone se démocratise et les cabines deviennent inutiles, même la cabine extérieure en haut de la place sera enlevée il y a environ cinq ans. Avec l'usage du portable elle n'avait plus d'utilité.

Comment téléphoner ?

Une personne est donc rétribuée pour s'occuper du téléphone. Elle en assure la gérance. Cette fonction consiste à faire les appels et à les recevoir. Pour cela elle décroche son téléphone et elle actionne une génératrice soit par une manivelle latérale, soit par une pièce centrale de l'appareil en un mouvement semi circulaire jusqu'à sa butée. Cette demande aboutit à un central où sont réunies des employées, souvent des jeunes filles, qui gère un secteur chacune. Lorsqu'elle fait un appel, la gérante s'adresse à une préposée qui gère sa demande et la met en relation avec le destinataire de l'appel, ce qui peut donner :

Allo, oui, c'est pour quoi ? L'intonation de la voix est souvent aimable...

Allo, bonjour madame, est-ce-que je peux avoir le ... à Montbrison ?

Ne quittez pas, je vous mets en relation.....

Un temps d'attente est souvent nécessaire. Quand la relation est établie la demande peut alors être faite : besoin d'un vétérinaire, d'un inséminateur, d'un médecin etc. ou annonce d'un événement familial : décès, naissance etc.

La communication n'a rien d'intime et elle correspond souvent à des situations d'urgence. A la fin de l'appel la gérante fait payer le montant de cette communication fixé par la préposée.

La gérante reçoit aussi des appels. Les destinataires ne sont pas là à ce moment précis. Elle remplit un formulaire en notant brièvement le motif de l'appel. Ensuite elle apporte ce télégramme au destinataire ou elle envoie un de ses enfants qui le portera très bien et rapidement.

Au fil des années les postes publics se multiplient et s'implantent dans tous les hameaux mais ce système d'appel à un central durera jusque dans les années 1970.



Modèle de téléphone encore en usage dans les années 70 et plaque indicatrice.

Différents modèles sont sur le marché et fonctionnent de manière un peu différente. Le modèle ci-dessus a perduré jusqu'à ce que les téléphones aient un cadran à numéros et à lettres et puissent être utilisés directement, sans passer par le Central.

Geneviève ADILON



ACTIONS DE GESTION

- + 540 ha de cultures diversifiées implantés pour la faune / an.
- 110 kms de haies replantées.
- 100 ha de débroussaillage.
- + de 10000 heures de bénévolat pour suivre les populations.

Les chasseurs, entre le marteau et l'enclume !

La chasse est avant tout, un loisir, une passion, un sport. Il s'agit sans doute du plus ancien de nos loisirs, pratiqué longtemps en France par la noblesse, il s'est démocratisé après la révolution. Cette activité a depuis, beaucoup évolué dans ses pratiques, avec au fil des années la mise en place d'une réglementation très restrictive, mais elle a su garder cette magie, partagée entre chasse moderne, protectrice, respectueuse de la nature et pratique ancestrale où l'être humain ressent encore cette envie de cueillir pour se nourrir.

Tantôt considérés comme écologistes au vu de leurs connaissances empiriques de la faune sauvage, ou comme sauveurs contre les animaux dévastateurs des cultures ou de la forêt ou encore comme des « barbares » par la mise à mort des animaux que les écrans ont transformé en douces peluches inoffensives, les chasseurs se situent en permanence entre le marteau et l'enclume.

Durant ces quarante dernières années, la pratique de la chasse a dû s'adapter.

Dans les années d'après-guerre, le petit gibier (lièvre, perdrix, lapin...) était très abondant et les chasseurs étaient avant tout des cueilleurs. La réglementation était simple : une date d'ouverture et une date de fermeture suffisaient à organiser les prélèvements d'animaux en surnombre tels les lapins de garenne qui pouvaient dévaster entièrement des parcelles de culture. Puis, sont venues des maladies virales qui ont décimé ces populations et l'évolution galopante de l'agriculture intensive qui a modifié les habitats favorables à la petite faune. Parallèlement à cela, les forêts ont été délaissées de tout entretien, ce qui a favorisé la progression du « grand gibier » sangliers, chevreuils...

Evolution des pratiques

Les chasseurs ont dû s'organiser pour chasser différemment, en battue (en groupes avec des personnes postées et des rabatteurs), seule méthode efficace pour limiter les populations de sangliers qui ont progressé de façon exponentielle et qui occasionnent des dégâts aux cultures (prairies, maïs et céréales).

Ce mode de chasse en groupe, le plus répandu aujourd'hui ne bénéficie plus de l'image traditionnelle du grand père qui partait seul avec son chien. Les règles de sécurité indispensables aujourd'hui, ont couvert les épaules des chasseurs de vêtements fluorescents qui les rendent visibles aux yeux de tous, dans les campagnes.

Evolution de leur implication dans la gestion des territoires

Parallèlement, pour combler la dégradation des habitats, les chasseurs portent financièrement et humainement de nombreuses actions de préservation de l'environnement, telles que les plantations de haies, le curage des mares, l'implantation de cultures diversifiées, l'ouverture des milieux, l'entretien des chemins...

Des valeurs fortes

A l'heure où la société est individualiste, les chasseurs quant à eux partagent de vraies valeurs de convivialité et animent les villages. Ils font preuve de patience, d'écoute et d'observation, autant de notions en perte de vitesse aujourd'hui.

Les dérogations liées au COVID, une nouvelle incompréhension

Lors du confinement annoncé en octobre par le gouvernement, en début de saison de chasse, une circulaire ministérielle a annoncé des dérogations pour la régulation des populations de grand gibier qui relève de l'intérêt général au vu des dégâts occasionnés sur les cultures.

Ces dérogations incomprises par le randonneur, le joggeur ou encore par le commerçant qui ne pouvait plus travailler, l'étaient également pour le chasseur. Le chasseur, comme cela a été dit précédemment, va à la chasse par loisir et non avec des objectifs chiffrés de régulation même s'il participe à l'équilibre entre la faune et les activités agricoles. Le chasseur de petit gibier, s'est vu lui, interdit de sortie quand la chasse collective pouvait avoir lieu, incompréhensible d'un point de vue sanitaire.

Contact presse : Mme Sandrine GUENEAU-AUDIN

☎ 06-71-27-03-28

💻 fede.chasseur42.dir@orange.fr



Si vous aussi, vous souhaitez œuvrer pour l'environnement, rejoignez-nous !

Nettoyage de la nature « J'aime la Loire ... PROPRE » le 1^{er} samedi de mars

Site internet : www.fleuves-rivieres-propres.fr

AAPPMA LA TRUITE DU HAUT-LIGNON FOREZIEN

Cette année 2020 a été une année bien particulière, les conditions printanières étaient magnifiques pour la pêche mais la saison, à peine commencée, a été stoppée net par le Covid. Heureusement, le déconfinement est arrivé et la saison de pêche a pu reprendre progressivement. Toutes les animations ont été annulées, excepté en Août où nous avons pu organiser une journée de pêche avec le centre de loisir et une initiation de pêche en rivière pour 2 enfants. Sur le plan d'eau, nous avons dû mettre en place des mesures sanitaires (distanciation entre postes de pêche, limitation du nombre de pêcheurs, roulement entre les pêcheurs, ...) pour avoir des conditions de pêche sécurisées, mesures parfois mal comprises mais qui nous ont permis d'assurer une saison quasi normale, bien qu'un peu décalée sur le début d'automne. Le travail et l'énergie supplémentaires que ça a demandé aux bénévoles de l'association n'ont pas forcément été appréciés à leur juste valeur (*j'en profite pour remercier ceux qui se sont pliés de bonne grâce à ces mesures restrictives*). *Nous avons par ailleurs bénéficié fin 2019 d'une subvention du Département de la Loire (grâce au soutien de nos 2 conseillers départementaux) pour le fonctionnement du plan d'eau, le maintien de la qualité du lieu et des animations réalisées.*

Lors des sessions de pêche à la mouche, nous avons mis un jour de plus ; ce qui a donné plus de latitude aux moucheurs, mesure très appréciée et fréquentation augmentée ! En rivière, la période de fermeture du début de saison n'a pas vraiment eu de conséquence pour les pêcheurs qui ont largement pu se rattraper jusqu'en Août, avec de très bonnes conditions de pêche. Les limitations de déplacement au début du déconfinement nous ont même amené de nouveaux pêcheurs. Nos cours d'eau sont très intéressants et très agréables à pêcher pour ceux qui recherchent des parcours préservés dans un cadre magnifique.

Après plusieurs années de baisse, nos effectifs se sont stabilisés. Nous avons néanmoins beaucoup de difficultés à « fidéliser » les jeunes pêcheurs. Les inventaires effectués par la Fédération de pêche de la Loire, auxquels nous participons, montrent une population en truite plutôt en hausse, notamment grâce aux coups d'eau de l'année dernière qui ont permis une très bonne reproduction pour la 2^{ème} année consécutive.

A partir du mois d'Aout, les conséquences de la sécheresse ont commencé à se faire ressentir et on est même passé à côté de la catastrophe en Septembre. Les sécheresses et coup de chaud récurrents de ces dernières années commencent à peser même sur nos cours d'eau de montagne ; nous avons eu peur en fin de saison pour certains ruisseaux, enregistrant quelques assècs sur certains qui n'avaient jamais connu de rupture d'écoulement. Grâce à la bonne pluviométrie de l'automne, nous sommes revenus à une situation correcte pour l'automne.

Nous avons dorénavant 2 points de vente pour les cartes de pêche « rivière » : le **Bar-Tabac Chabance** à Chalmazel et le **Bar-Tabac-PMU La Fontaine de Couzan** à Sail-sous-Couzan. Ces 2 commerces vendent également les cartes des Champas.

Dernier point : nous avons transféré notre siège au Bar-Restaurant le Sauvagnard à Sauvain

Pour 2021 :

Cette année s'annonce riche en changement pour le plan d'eau et en travaux sur les cours d'eau. Le point d'interrogation porte toujours sur les animations

AAPPMA LA TRUITE DU HAUT-LIGNON FOREZIEN

Nous espérons pouvoir développer l'initiation de jeunes pêcheurs qui voudraient découvrir la pêche de la truite en rivière : *Sur un parcours découverte, entre pratique, explications sur le milieu naturel et notions de base sur la pêche (apprendre à monter une ligne, décrocher un poisson)*

Nous escomptons aussi participer à la fête du Moulin des Massons qui a été annulée en 2020.

Également, nous avons prévu pour la première fois une journée découverte et essai de matériel de pêche à la mouche et aux leurres sur le plan d'eau des champas, en collaboration avec le magasin Roche Pêche de Montbrison. Nous croisons les doigts pour que l'année qui arrive nous permette enfin de la réaliser.

Nos journées au plan d'eau pour les scolaires comme avec les enfants du centre de loisir seront reconduites.

L'année prochaine marque un changement dans le règlement du plan d'eau : le bilan de ces 6 dernières années met en évidence un déficit chronique, il nous a fallu prendre des mesures fortes (pas forcément appréciées) pour tenter de retrouver un équilibre financier et étaler la prise du poisson. Seule solution pour pérenniser le plan d'eau (maintien de la qualité du lieu et développement de la fréquentation) et ne pas mettre notre association en péril.

Cette année 2021 verra enfin la concrétisation de notre projet de réhabilitation et de préservation de plusieurs ruisseaux affluents du Lignon. Des travaux de renaturation et de mise en défend des berges vont commencer au printemps 2021 grâce au financement de la région AURA (convention entre la Fédération de pêche de la Loire et la région AURA), du Conseil Départemental de la Loire et du monde de la pêche (Fédération De Pêche de la Loire, notre association). Ces travaux s'étaleront jusqu'en 2023. Une partie des travaux (mise en défend) sera réalisée par les bénévoles de l'association à travers un éco-chantier. Les travaux de renaturation seront réalisés par des entreprises spécialisées.

Ces actions se veulent complémentaires des actions inscrites au Contrat de rivière Lignon-Vizézy-Anzon (Symilav puis Loire Forez Agglo).

Nous renouvellerons notre conseil d'administration et notre bureau, nous avons déjà intégré de nouveaux bénévoles. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues, du moment que l'état d'esprit convivial qui anime notre association est partagé

Suivez notre actualité sur www.truitehautlignon-forez.com

ETAT CIVIL

NAISSANCES

Pas de naissance en 2020

MARIAGES- PACS

Pas de mariage ni de Pacs pour 2020

INHUMATIONS AU CIMETIERE

M PERRIN Joseph décédé le 28/12/2019
M BARTHELEMY Jean décédé le 01/01/2020
M ROBERT Raymond décédé le 27/03/2020
M GUILLOT Claude décédé le 21/04/2020
M CHAZELLE Daniel décédé le 26/08/2020
Mme ARNAUD Jeanne décédée le 30/08/2020

COMMÉMORATIONS

Nous souhaitons vous informer que toutes les commémorations de 2020 ont été célébrées dans le respect du protocole sanitaire malheureusement, sans public. Pour 2021 en fonction de l'évolution de la crise, nous mettrons tout en œuvre pour assurer les prochaines dates en espérant vous retrouver parmi nous.



SOMMAIRE

- 2 et 3: Edito Mot du maire
- 4 et 5: Présentation du Conseil Municipal
- 6 et 7: Budget
- 8: Budget annexe
- 9: Travaux
- 10 à 16: Comptes rendus du Conseil Municipal
- 18 à 20: Infos pratiques
- 21: Urbanisme– Pôle technique
- 22: Paroisse
- 23: Bibliothèque
- 24: Cantine scolaire
- 25: Ecole publique
- 26-27: Sou des écoles
- 28: Club du 3ème âge
- 29: Club sportif des Hautes Chaumes
- 30: Association des Jeunes
- 31: Loisirs Culture du 3: Comité des fêtes
- 34 à 37: Loire Forez
- 38-39: Loire Le Département
- 40-41: Le téléphone
- 42-43: La chasse
- 44-45: La Truite du Haut-Lignon
- 46: Etat-civil



LE SAMEDI 12 SEPTEMBRE

**POUR LE TOUR DE FRANCE,
CHÂTELNEUF A LA BANANE !**

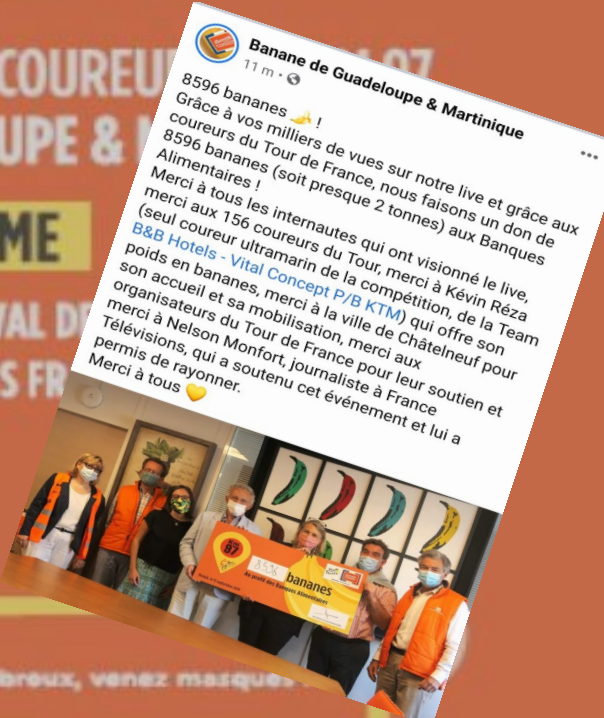


**VENEZ FÊTER LE PASSAGE DES COUREURS
AVEC LA BANANE DE GUADELOUPE & MARTINIQUE**

AU PROGRAMME

**ANIMATION MUSICALE CARNAVAL
DÉGUSTATION DE BANANES**

Merci à Toutes et Tous pour votre contribution à cet événement national. Merci au TOUR de France et aux Producteurs bananiers de Guadeloupe et Martinique sans qui cet événement



Protégeons-nous les uns les autres : venez nombreux, venez masqués